



Bonus: pour que les banques créent de la richesse

La volonté de l'État d'intervenir pour mettre un peu d'ordre dans la distribution débridée de bonus aux opérateurs financiers est légitime et bénéfique. Elle n'en soulève pas moins une série d'interrogations. Parmi celles-ci, deux questions me passionnent :

La première est la suivante : la France peut-elle agir isolément pour encadrer la pratique des bonus ? Elle ne peut pas tout faire toute seule, mais elle peut néanmoins prendre des initiatives de son propre chef. Certaines mesures doivent être envisagées au niveau international et seront certainement évoquées lors de la Mais la Commission européenne n'a pas attendu pour émettre (en avril dernier) une communication sur le sujet,

en invitant les États membres à prendre les dispositions nécessaires pour se mettre en conformité, avant le 31 décembre, avec ses recommandations : limitation de la part variable en pourcentage de la rémunération totale, paiement étalé dans le temps des bonus, évaluation

Sur plusieurs points, la France a pris un temps d'avance par rapport à ses partenaires. Il faut au moins lui attribuer ce mérite et reconnaître que ses banques ont accepté des efforts que d'autres n'ont pas encore consentis. Peut-elle aller plus loin et le président de la République dispose-t-il d'armes en réserve ? On le voit mal se résoudre à frapper les hauts revenus où se comptent les traders. Pourtant, dans la situation de déficit chronique

et d'endettement croissant de notre pays, il est inéluctable, à terme, de réduire la dépense publique et d'augmenter les recettes fiscales.

A titre personnel je ne serais pas offusqué par un recours à la progressivité de la fiscalité personnelle, avec une tranche additionnelle d'impôt pour les très, très hauts revenus que perçoivent, entre autres,

L'argument selon lequel une législation dissuasive pénaliserait la place de Paris au profit de la City ou de Wall Street est certes pertinent. Mais les projets législatifs avancés en Angleterre et aux États-Unis témoignent, là-bas aussi, d'une volonté politique de limiter les abus. D'autant que dans le monde entier, en dehors de la communauté financière, le rôle des traders et autres opérateurs

de marché fait l'objet de nouvelles interrogations.

La deuxième question soulevée par ce sujet est de savoir si un encadrement renforcé des bonus constitue un risque pour l'activité économique. Une économie ne peut évidemment fonctionner sans finances. Briser l'innovation financière serait dangereux. Il ne s'agit donc pas de supprimer l'activité des traders mais d'en corriger les excès.

Je suis convaincu que le mode de rémunération des traders a été un facteur aggravant de la

Il faut vivre sur une autre planète pour ne pas comprendre combien le contraste est choquant entre les milliers de traders qui empochent des milliards pendant que des millions de personnes

perdent ou sont menacées de perdre leur emploi, en partie par leur faute.

Il est le paradoxe de la finance actuelle. C'est en replaçant les bonus dans la perspective de l'utilité sociale de ceux qui les revendiquent que les responsables politiques du monde doivent s'entendre. Il ne s'agit pas de casser l'outil financier mais de revenir à une conception des marchés oubliée depuis le fol emballement des vingt dernières années. Le rôle de la finance est d'alimenter la production de biens et de services pour créer de la richesse avec l'espoir qu'elle profitera au plus grand nombre. Autrement dit, d'assurer le développement de l'économie pour permettre le progrès social. C'est cette conviction que la France doit porter dans les instances internationales.



Par Philippe Vasseur

L'ancien ministre et président du World Forum Lille prend la parole sur la question de la rémunération des traders, l'un des sujets au cœur de la table ronde qui s'est tenue hier à l'Élysée avec les acteurs du secteur.